



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-17141>

Département(s) de publication : 31

Annonce n° 25-17141

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Tournefeuille

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21310557000013

**Ville :** TOURNEFEUILLE

**Code postal :** 31170

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 31

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1599805>

**Identifiant interne de la consultation :** 25-10

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service Marchés Publics

**Numéro de téléphone du contact :** +33 562132164

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir dans son pays d'origine le service concerné. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours

de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés - Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus Extrait K-Bis et Siret

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 13/03/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Prestations de mise en oeuvre technique de manifestations culturelles et diverses pour la ville de Tournefeuille

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 92370000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 36 mois. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent les options (prestations similaires et reconductions). Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. Prestations techniques diverses et culturelles concernant le matériel scénique et le personnel technique pour la ville de Tournefeuille

**Lieu principal d'exécution du marché :** Territoire de la Ville de Tournefeuille 31170 - Tournefeuille  
**Durée du marché (en mois) :** 12  
**Valeur estimée (H.T.) :** entre euros et 141000 euros  
**La consultation comporte des tranches :** Non  
**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non  
**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** 01 : Prestations techniques pour les manifestations diverses. Prestations techniques pour les manifestations diverses<br/>

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 92370000

**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 75000 euros

**Lieu d'exécution du lot :** Territoire de la Ville de Tournefeuille 31170 Tournefeuille

- **Description du lot :** 02 : Prestations techniques pour la fête de la musique. Prestations techniques pour la fête de la musique<br/>

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 79952100

**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 66000 euros

**Lieu d'exécution du lot :** Territoire de la Ville de Tournefeuille 31170 Tournefeuille

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Rendez-vous auprès du Responsable de la cellule technique des affaires culturelles, Monsieur SANCHEZ Laurent, 06.87.60.39.32 - laurent.sanchez@mairie-tournefeuille.fr

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 13/02/2025